



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION
DES DECHETS**

EXERCICE 2007

Le présent document expose les indicateurs techniques et financiers fixés par l'annexe du Décret n°2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport sera ensuite transmis au Préfet pour information, puis tenu à la disposition du public.

Il sera aussi remis à chaque Commune membre de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis qui devra le présenter en Conseil Municipal.

La nouvelle présentation de ce rapport à été élaborée selon les préconisations du Conseil Général 06 en vue d'harmoniser les rapports annuels des collectivités en charge de l'élimination des déchets ménagers.

SYNTHESE

- ✓ Tableaux de synthèse 6

PRESENTATION DE LA CASA

- ✓ Présentation du territoire CASA 13
- ✓ répartition de la population CASA 14
- ✓ Taux moyen d'habitat vertical et date d'adhésion par commune 15

LES MESURES DE PREVENTION

- ✓ Présentation des mesures de prévention 31
- ✓ Nombre de km de collecte 32

ORGANISATION DE LA COLLECTE

✓	Principales caractéristiques des collectes		33
✓	Cartographie du réseau de déchetteries		50
✓	Caractéristiques du réseau de déchetterie		51
✓	Tonnages et filière du réseau de déchetterie		52
✓	Tonnages des différents flux collectés		53
✓	Synoptique présentant les flux de déchets collectés		68
✓	Modes de valorisation et d'élimination de l'ensemble des déchets collectés	69	
✓	Liste des repreneurs de matériaux		70
✓	Taux moyen de refus	71	
✓	Installations de traitement et localisation		72
✓	Evolution des tonnages de déchets collectés		73

COÛT ET FINANCEMENT DU SERVICE

✓ Les modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets ménagers	74	
✓ Le coût de la collecte et du traitement		75
✓ Les dépenses de fonctionnement		76
✓ Le financement du service	77	
✓ Matrice des coûts	78	
✓ Liste des marchés de collecte	79	

EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- | | | |
|---|---|----|
| ✓ | Nombre d'emplois au sein de la collectivité | 80 |
| ✓ | Absentéisme et accidents du travail | 81 |

BILAN ET PERSPECTIVES

- | | | |
|---|--------------------------------|----|
| ✓ | Objectifs de performance | 82 |
| ✓ | Perspectives pour l'année 2008 | 82 |

- | | | |
|---|----------------|-----------|
| ✓ | Lexique | 83 |
|---|----------------|-----------|

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis La Direction Environnement – Déchets c'est...

- ✓ La compétence collecte
- ✓ 16 communes
- ✓ Une population de 163 473 habitants
- ✓ Un taux d'habitat vertical de 40,52 %

OPERATION DE COLLECTE

Tonnage global de déchets collectés

✓ 160 392.16

Tonnage de déchets issus des Collectes

✓ 117 133.11

Tonnage de déchets issus des Déchetteries

✓ 42 575.02

Tonnage de déchets issus des Services Techniques

✓ 684.03

Taux de valorisation des déchets

✓ 20.33 %

Taux de refus moyen en centre de tri Echantillon (EMR)

✓ 15.60 %

Ratios de production Kg/Hab./an

OMR	575.27
EMR	18.94
JMR	24.93
Verre	27.18
Encombrants	55.18
Végétaux	15.04
Total	716.53

Modes principaux de traitement

- ✓ Incinération
- ✓ Enfouissement
- ✓ Compostage
- ✓ Valorisation Matière

DECHETTERIES

- ✓ Antibes Juan-les-Pins
- ✓ Roquefort-les-Pins
- ✓ Tourrettes-sur-Loup
- ✓ Valbonne
- ✓ Vallauris Golfe-Juan

Nombre d'habitants moyen par déchetterie

✓ 32 694.60

Taux de valorisation en déchetterie

✓ 46.91 %

Ratio d'apport en déchetterie

✓ 260.44 kg/hab./an

SERVICES TECHNIQUES

- ✓ Biot
- ✓ Châteauneuf
- ✓ La Colle-sur-Loup
- ✓ Villeneuve-Loubet

Tonnage collecté

✓ 684.03

OPERATION DE TRAITEMENT

Tonnage global de déchets traités

✓ 160 392.16

Part des Services Techniques dans les tonnages traités

684.03 tonnes

Biot	0.10 %
Châteauneuf	1.08 %
La Colle-sur-Loup	10.32 %
Villeneuve-Loubet	88.51 %

Part des déchetteries dans les tonnages traités

42 575.02 tonnes

Antibes Juan-les-Pins	52.28 %
Roquefort-les-Pins	1.40 %
Tourrettes-sur-Loup	6.07 %
Valbonne	16.47 %
Vallauris-Golfe Juan	23.77 %

Part des collectivités adhérentes dans les tonnages traités

(issue des collectes) 117 133.11 tonnes

Antibes Juan-les-Pins	48.93 %
Le Bar-sur-Loup	1.37 %
Biot	4.32 %
Châteauneuf	1.49 %
Courmes / Gourdon / Caussols	0.63 %
La Colle-sur-Loup	3.78 %
Le Rouret	1.56 %
Opio	0.99 %
Roquefort-les-Pins	2.80 %
Saint-Paul	2.07 %
Tourrettes-sur-Loup	1.63 %
Valbonne	4.30 %
Vallauris-Golfe Juan	17.38 %
Villeneuve-Loubet	8.75 %

Tonnage global de déchets dirigés vers une filière de valorisation

✓ 32 720.55

INDICATEURS FINANCIERS

	K€	€/Hab.
Coût du service à la charge de la collectivité	27 652	169
Contributions des usagers : TEOM, tarification déchetteries...	26 546	162
Autres financements : Budget général (solde)	1 106	7

CHAPITRE 2 – PRESENTATION CASA

« les villages »

15.000 habitants

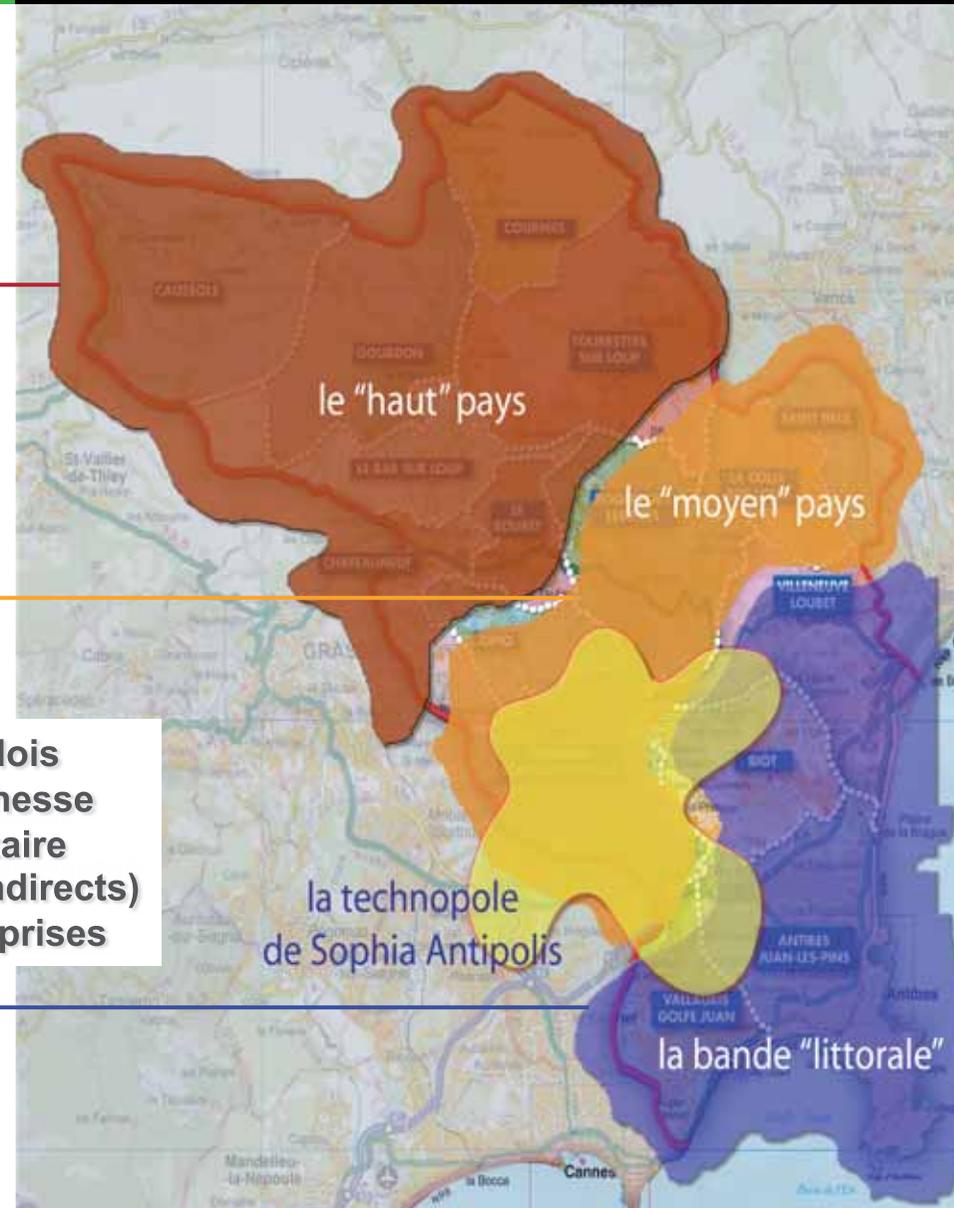
« le secteur de
la technopole »

35.000 habitants

« urbanisation
dense »
type Côte d'Azur

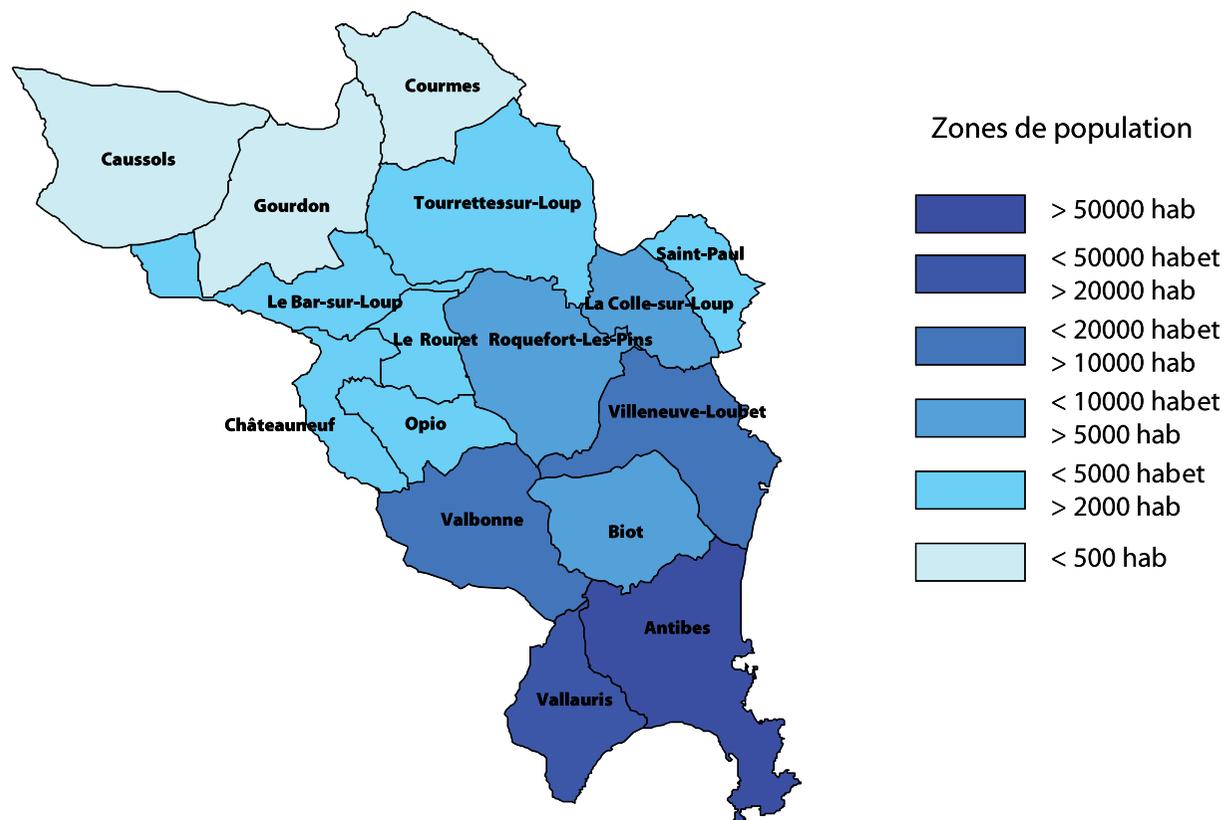
112.000 habitants

25.000 emplois
45% de la richesse
communautaire
(hors emplois indirects)
10% des entreprises



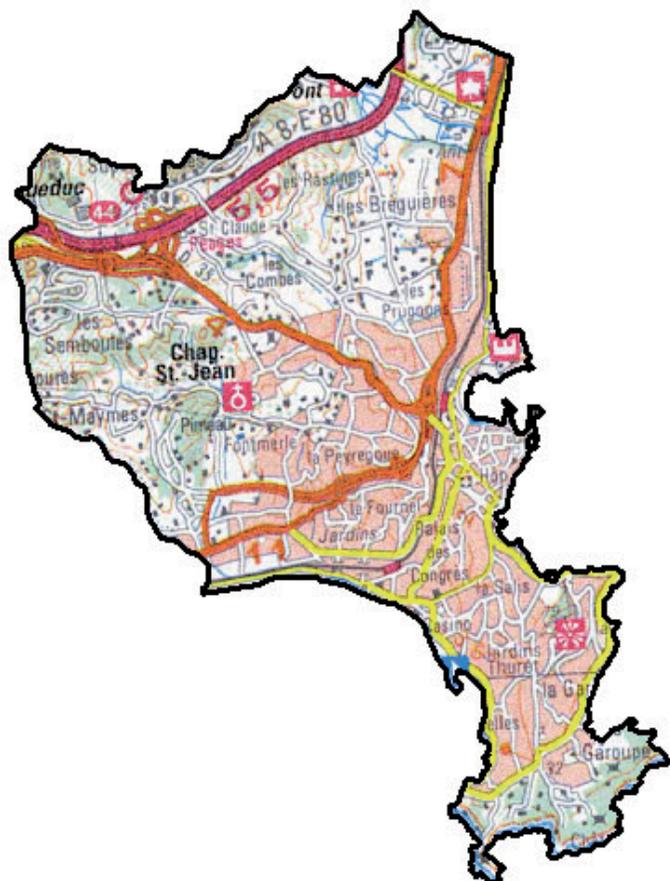
REPARTITION DE LA POPULATION CASA

Cette répartition de la population correspond approximativement au découpage de l'organisation de la gestion des déchets ménagers et assimilés : deux zones Nord et Sud collectées par la régie et une partie centrale collectée par la prestation de services.



COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANTIBES JUAN-LES-PINS



Population
73 383

**% Habitat
Vertical**
57.47

% CASA
45.39

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

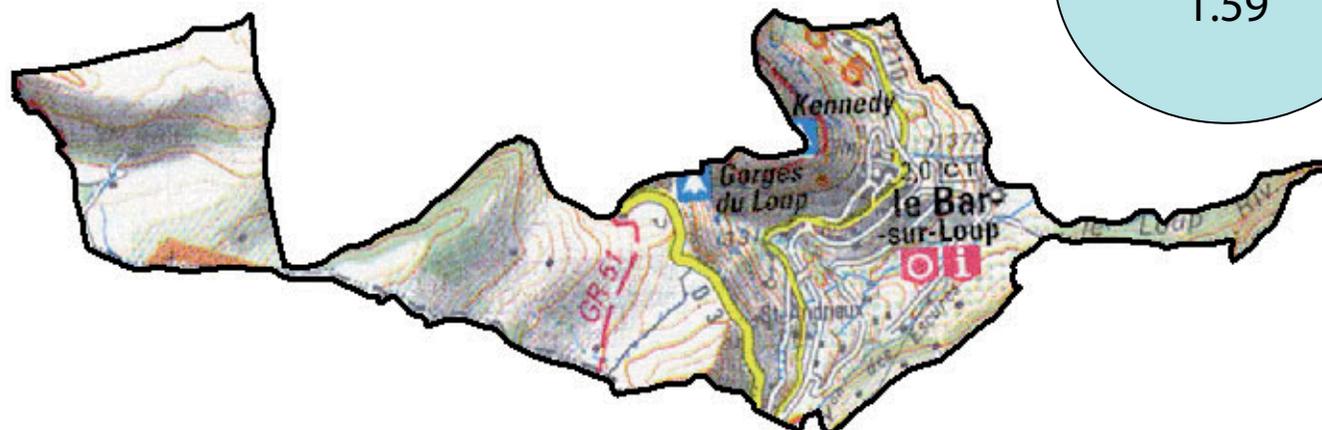
LE BAR-SUR-LOUP

Population
2 571

**% Habitat
Vertical**
1.33

% CASA
1.59

**Date
d'adhésion**
01/01/2002



COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

BIOT



Population

9 299

% Habitat

Vertical

6.26

% CASA

4.63

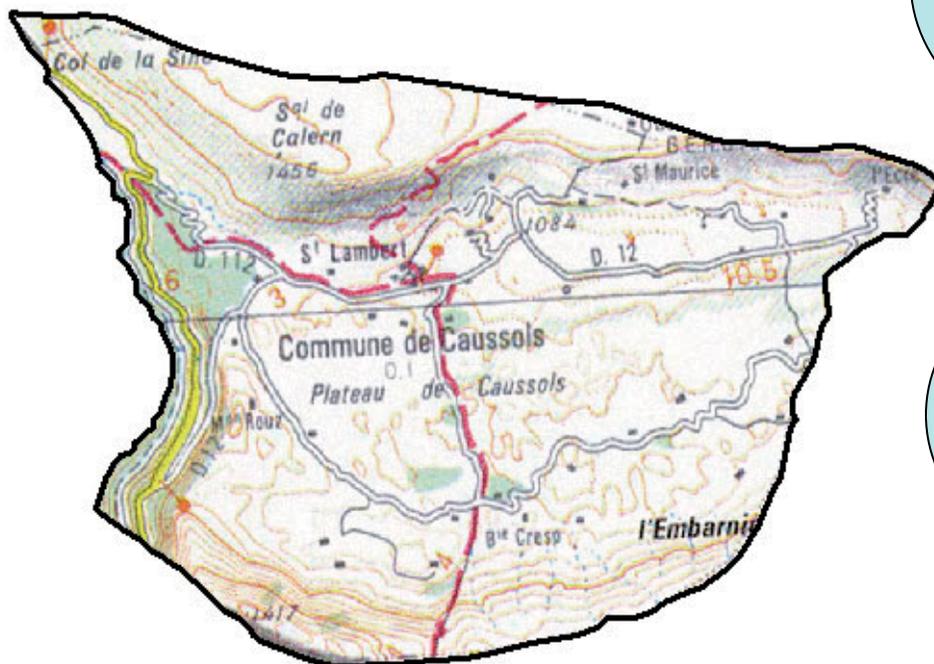
Date

d'adhésion

01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

CAUSSOLS



Population
157

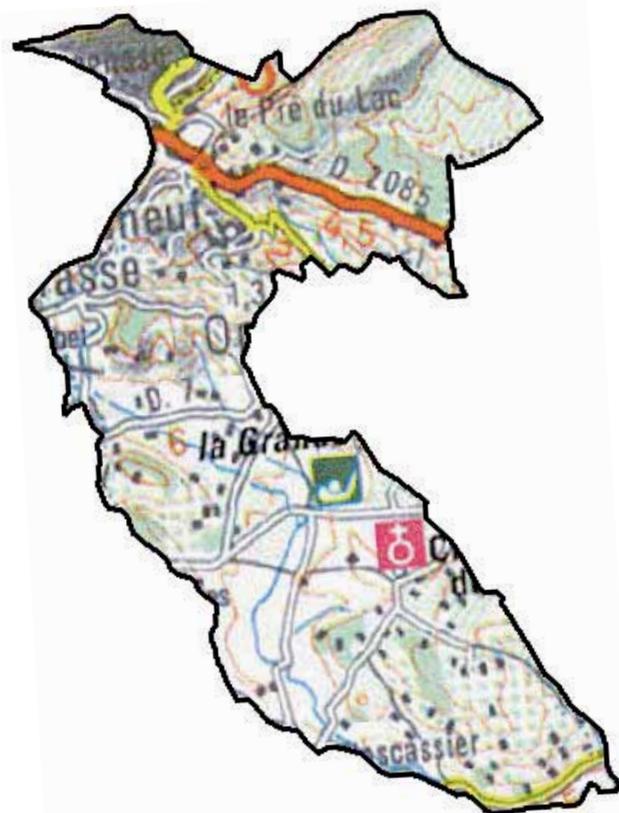
**% Habitat
Vertical**
0

% CASA
0.10

**Date
d'adhésion**
01/01/2003

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

CHATEAUNEUF



Population
3 033

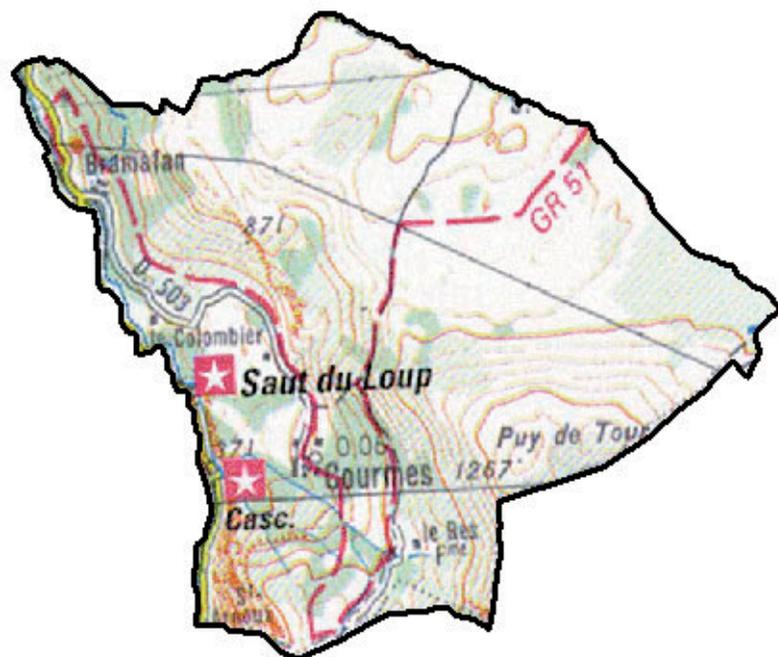
**% Habitat
Vertical**
0.80

% CASA
1.88

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

COURMES



Population
88

**% Habitat
Vertical**
0

% CASA
0.05

**Date
d'adhésion**
01/01/2003

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

GOURDON



Population
384

**% Habitat
Vertical**
0

% CASA
0.24

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

LA COLLE-SUR-LOUP



Population
6 763

**% Habitat
Vertical**
1.36

% CASA
4.18

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

OPIO



Population
1947

**% Habitat
Vertical**
0

% CASA
1.20

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ROQUEFORT-LES-PINS



Population
5 300

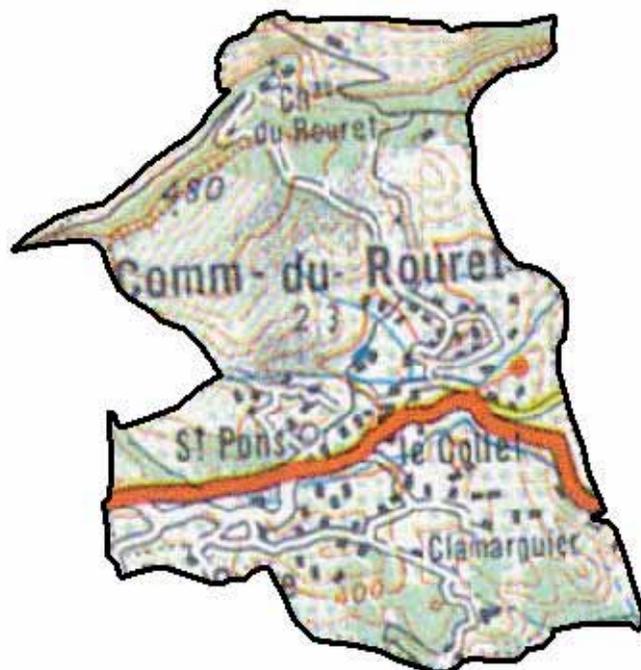
**% Habitat
Vertical**
0

% CASA
3.28

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

LE ROURET



Population
3 460

**% Habitat
Vertical**
0.85

% CASA
2.14

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

SAINT-PAUL



Population
2 888

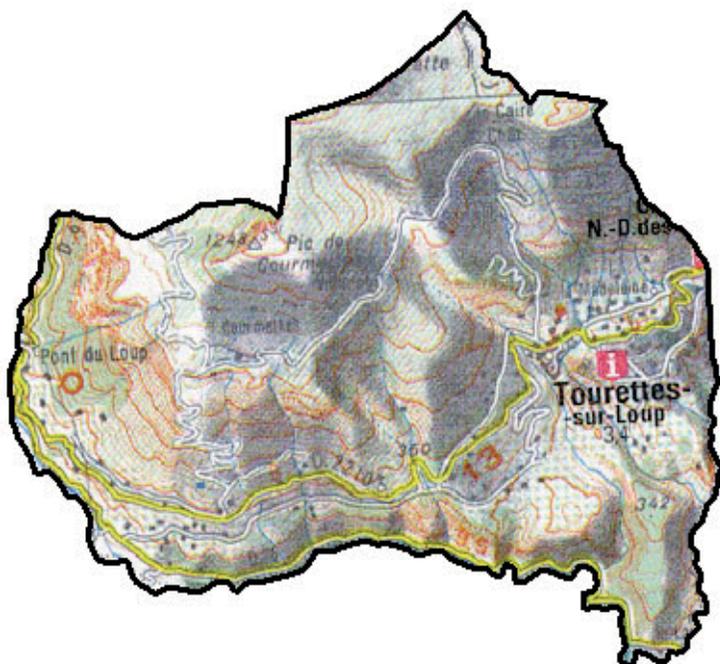
**% Habitat
Vertical**
0.74

% CASA
1.79

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

TOURRETTES-SUR-LOUP



Population
3 921

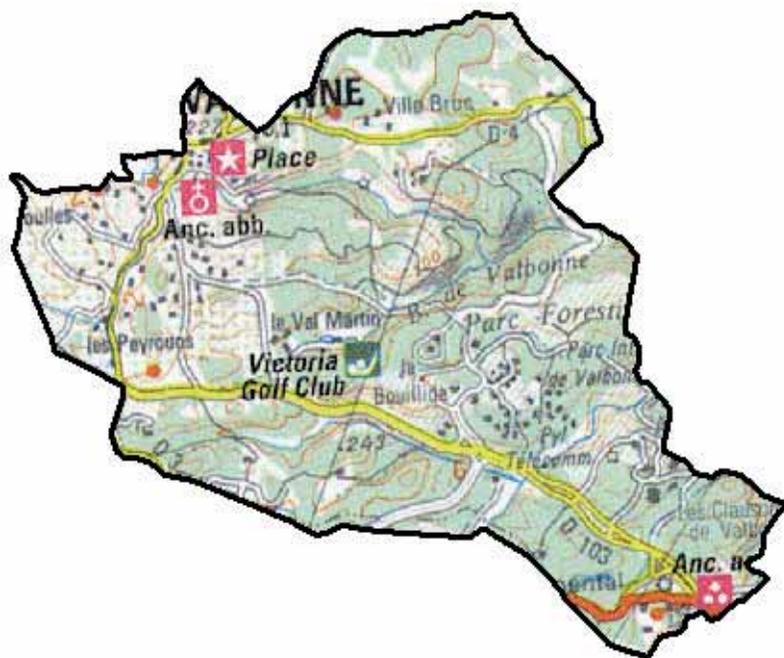
**% Habitat
Vertical**
0

% CASA
2.43

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

VALBONNE



Population

11 244

**% Habitat
Vertical**

21.64

% CASA

6.96

**Date
d'adhésion**

01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

VALLAURIS GOLFE-JUAN



Population

25 931

% Habitat

Vertical

47.89

% CASA

16.04

Date

d'adhésion

01/01/2002

COLLECTIVITES ADHERENTES EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS MENAGERS

VILLENEUVE-LOUBET



Population
13 104

**% Habitat
Vertical**
33.57

% CASA
8.11

**Date
d'adhésion**
01/01/2002

LES MESURES DE PREVENTION

- ✓ Mise en place d'une collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) chez les pharmaciens (Vallauris, Antibes et Valbonne)
- ✓ Mise en place d'une collecte pour les huiles de friture chez les restaurateurs
- ✓ Mise à disposition de composteurs individuels chez les particuliers

Communes	Nombres de composteurs livrés	Communes	Nombres de composteurs livrés
Antibes Juan-les-Pins	864	Le Rouret	262
Bar-sur-Loup	91	Opio	169
Biot	387	Roquefort-les-Pins	469
Caussols	9	Tourrettes-sur-Loup	217
Châteauneuf	191	Saint-Paul	165
Courmes	7	Valbonne	445
Gourdon			1
La Colle-sur-Loup	343		30
		Villeneuve-Loubet	255

✓ 4222 composteurs ont été livrés en 2007

NOMBRE DE KM DE COLLECTE (Régie)

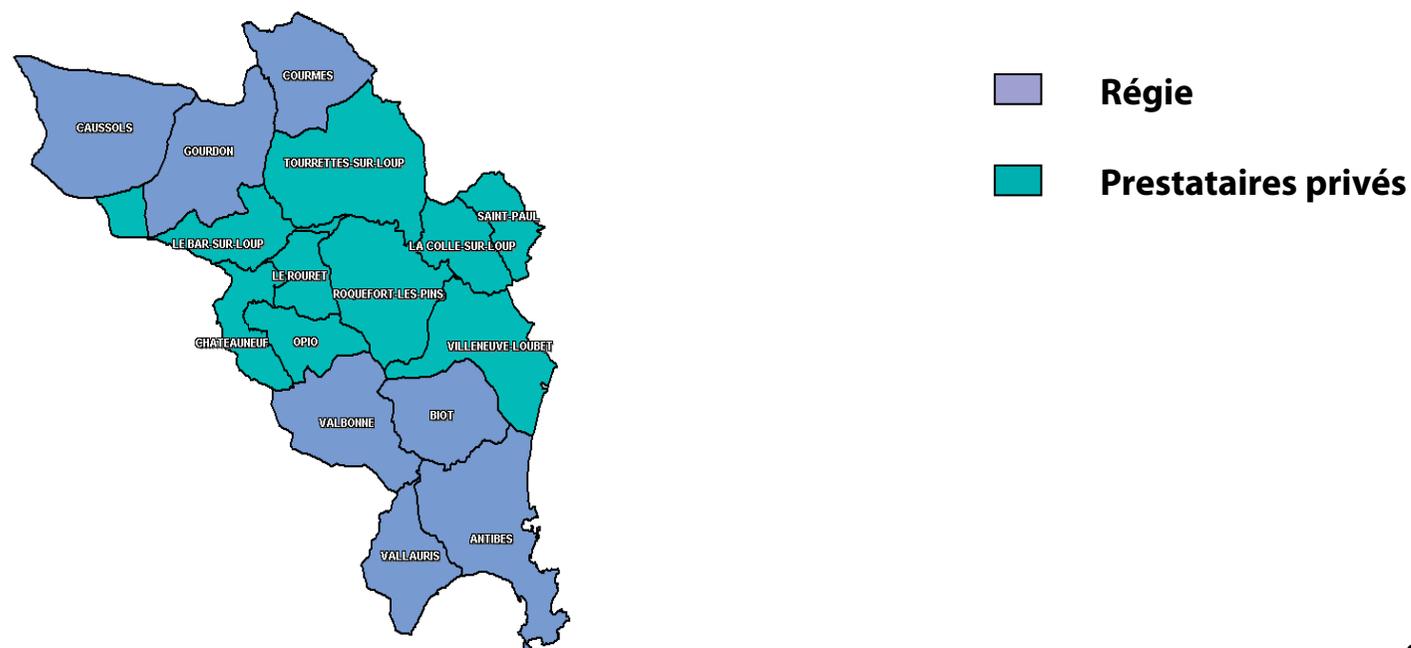
UNITES	KMS / AN
Unité Antibes	995 444
Unité Vallauris	202 280
Unité Valbonne	89 844
Unité Biot	76 420
Unité Haut Pays	126 480
Ambassadeurs du tri	150 000
Direction	50 000
Unité mécanique et Parc Auto	20 000
TOTAL	1 710 468

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES COLLECTES

Au sein de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la collecte des déchets ménagers est gérée selon deux modes distincts, à savoir :

- ✓ la régie
- ✓ la prestation de services

Cartographie régie et prestation de services



ANTIBES

Arrêté municipal de réf. N° 1068/03

Ordures ménagères 	Jours de collecte	Antibes et Juan les Pins : Du Lundi au Samedi sauf Mercredi entre 05h15 et 11h15 Antibes Ouest, Cap d'Antibes et Super Antibes : Du Dimanche au Vendredi sauf Mercredi entre 19h30 et 01h30 Centre Ancien : Tous les jours de 5h30 à 8h00
	Collectes supplémentaires pour la saison Estivale (de mi-mai à début septembre)	Frange littorale : Tous les jours de 5h00 à 11h00 De Golfe-Juan à la Salis (RN 98, Bd Guillaumont et Baudoin): Tous les jours de 15h00 à 19h00
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Sacs, bacs, 52 points de regroupement pour le centre ancien
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Antibes, Juan les Pins et le Centre Ancien : Le Mercredi matin de 05h00 à 11h00 Antibes Ouest et Cap d'Antibes : Le Mercredi Soir de 19h30 à 01h30
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Sacs jaunes, bacs jaunes, points de regroupement pour les copropriétés de plus de 5 logements, 84 points d'apport volontaires
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	Antibes, Juan les Pins et le Centre Ancien : Le Mercredi matin de 05h00 à 11h00 Antibes Ouest et Cap d'Antibes : Le Mercredi Soir de 19h30 à 01h30
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Sacs bleus, 84 points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	126 Points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Du Lundi au Vendredi sur R.D.V. obligatoire au 04.92.19.75.00 (tapez 1)
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie : ZI. des trois Moulins
	Prestataires	Du lundi au samedi de 8h à 11h45 - 13h45 à 17h45
	Présentation autorisée	04.92.91.92.99
Uniquement pour les commerçants		
Déchets non ménagers (Huiles de friture) 	Jours de collecte	1 fois par quinzaine de 7h30 à 12h00, sur R.D.V. au 04.97.21.19.46
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Sacs, bacs, bidons de 5 à 20 litres (demander au cours de la réservation) en porte à porte

BAR sur LOUP

Arrêté municipal de réf. N°2748

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Village</u> : tous les jours sauf le dimanche à partir de 7 heures <u>Ecarts + quartier du Pont du Loup</u> : le Mardi, Jeudi et Samedi à partir de 5 heures
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	174 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le mercredi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes et Bacs jaunes en porte à porte, 3 points d'apport volontaires
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	8 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	8 Points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Le Mercredi à partir de 5 heures après inscription obligatoire au 0800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV, collecté au pied des points de regroupements utilisés pour la collecte des emballages ménagers
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

BIOT

Arrêté municipal de réf. N°A07/090

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Secteur Nord Points de regroupement</u> ; Tous les jours sauf Mardi de 6h00 à 12h00 <u>Secteur Nord Porte à porte</u> ; Le Lundi et Vendredi de 6h00 à 12h00 <u>Secteur Sud Points de regroupement</u> ; Tous les jours sauf Jeudi de 6h00 à 12h00 <u>Secteur Sud Porte à porte</u> ; Le Lundi et le Vendredi de 6h00 à 12h00 <u>Village et rue étroites</u> ; Tous les jours de 6h00 à 12h00 sauf Dimanche de 6h00 à 11h00
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	1091 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	<u>Secteur Nord</u> : Le Mardi de 6h00 à 12h00 <u>Secteur Sud</u> : Le Jeudi de 6h00 à 12h00
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	1204 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	16 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	19 points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Du lundi au samedi sur R.D.V. obligatoire au 04.93.65.12.21
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

CAUSSOLS

Ordures ménagères 	Jours de collecte	De Juin à Septembre : Du Lundi au Samedi sauf le Mercredi à partir de 6 heures
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	68 points de regroupement communs à Gourdon et Courmes
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Été : Le Mercredi à partir de 6 heures Hiver : 1 Mercredi sur 2 à partir de 6 heures
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	30 Points de regroupement communs à Courmes et Gourdon
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	2 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	Hiver : Le Mercredi et/ou Jeudi 1 semaine sur 2 Été : Le Mercredi et/ou Jeudi
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	18 bacs verts en porte à porte et points de regroupements, 2 points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Sur R.D.V. obligatoire à la mairie
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Porte à porte limité à 2 m ² par RDV
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

CHATEAUNEUF

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Village Pré du Lac, Place des Pins et CD 2085</u> : tous les jours sauf Dimanche à partir de 7 heures Ecarts : le Lundi, Jeudi et Samedi à partir de 5 heures
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	235 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le mercredi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Bacs jaunes en points de regroupement
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	6 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	8 Points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Les 1 ^{er} et 3 ^{es} Jeudi du mois à partir de 5 heures après inscription obligatoire au 0800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV, collecté au pied des points de regroupements utilisés pour la collecte des emballages ménagers
Végétaux 	Jours de collecte	Uniquement l'été, du 15 juin au 15 septembre : Le Jeudi matin après inscription obligatoire au 0800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Récipients quelconques (hormis sacs plastiques), fagots, bacs "spécial végétaux"

COURMES

Ordures ménagères 	Jours de collecte	Le Mardi et Jeudi à partir de 6 heures
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	68 points de regroupement communs à Gourdon et Caussols
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Eté : Le Mercredi à partir de 6 heures Hiver : 1 Mercredi sur 2 à partir de 6 heures
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	30 Points de regroupement communs à Caussols et Gourdon
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	
Verre 	Jours de collecte	Eté : Le Mercredi Hiver : 1 Mercredi sur 2
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	18 bacs verts en porte à porte et points de regroupements
Encombrants 	Jours de collecte	Le 1 ^{er} Lundi de chaque mois
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Caisson de 30 m ² en apport volontaire
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

GOURDON

Ordures ménagères 	Jours de collecte	Du Lundi au Samedi à partir de 6 heures
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	68 points de regroupement communs à Courmes et Caussols
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Été : Le Mercredi à partir de 6 heures Hiver : 1 Mercredi sur 2 à partir de 6 heures
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	30 Points de regroupement communs à Courmes et Caussols et 2 points d'apport volontaires
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	
Verre 	Jours de collecte	Été : Le Mercredi Hiver : 1 Mercredi sur 2
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	18 bacs verts en porte à porte et points de regroupements, 4 points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Sur R.D.V. obligatoire à la mairie
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Porte à porte limité à 2 m ² par RDV
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

La COLLE sur LOUP

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Village</u> : Tous les jours sauf Dimanche de 07h00 à 08h00 <u>Ecarts</u> : Tous les jours sauf Dimanche de 05h00 à 12h00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	1694 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le mercredi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes en porte à porte et 82 bacs jaunes en points de regroupement
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	1 vendredi matin sur 2 (en alternance avec le verre)
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs bleus en porte à porte et 75 bacs bleus en points de regroupement
Verre 	Jours de collecte	1 vendredi matin sur 2 (en alternance avec le papier)
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Bacs verts en points de regroupements
Encombrants 	Jours de collecte	<u>Grands Axes</u> : Le 1 ^{er} Mercredi du mois à partir de 4 heures <u>Village</u> : Le 1 ^{er} Mercredi du mois de 7h00 à 8h00 après inscription obligatoire au 0.800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV en porte à porte
Végétaux 	Jours de collecte	Uniquement l'été, du 15 mai au 25 octobre : Le Lundi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Récipients quelconques (hormis sacs plastiques), fagots, bacs "spécial végétaux"

Le ROURET

Arrêté municipal de réf. N° 2005-121

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Secteur Nord et ensemble de la commune</u> : Lundi et Vendredi à partir de 4 heures <u>Secteur Sud</u> : Mardi et Samedi à partir de 4 heures
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le mercredi à partir de 04h00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes en porte à porte
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	9 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	9 Points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Le 1 ^{er} Mercredi du mois après inscription obligatoire au 0.800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV en porte à porte
Végétaux 	Jours de collecte	Le Mardi matin après inscription obligatoire au 0.800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Récipients quelconques (hormis sacs plastiques), fagots, bacs "spécial végétaux"

OPIO

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Secteur Ouest</u> ; Mardi, Jeudi et Samedi de 7h00 à 13h00 <u>Secteur Est</u> ; Lundi, Mercredi et Vendredi de 7h00 à 13h00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Points de regroupement pour l'ensemble de la commune et porte à porte pour les zones pavillonnaires
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le mercredi de 7h00 à 13h00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes en porte à porte, 44 bacs jaunes en points de regroupement et 2 points d'apport volontaire
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	1 vendredi matin sur 2 (en alternance avec le verre)
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs bleus en porte à porte, 34 bacs bleus en points de regroupement et 1 point d'apport volontaire
Verre 	Jours de collecte	1 vendredi matin sur 2 (en alternance avec le papier)
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Bacs verts en points de regroupements, 6 points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Les 1 ^{er} et 3 ^{es} Lundi du mois après inscription obligatoire au 0800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV en porte à porte
Végétaux 	Jours de collecte	De mai à octobre, le Mardi matin après inscription obligatoire au 0.800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Récipients quelconques (hormis sacs plastiques), fagots, bacs "spécial végétaux"

ROQUEFORT les PINS

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Secteur Nord</u> : le Jeudi et le Dimanche à partir de 19 heures + Mardi soir en juillet/août <u>Secteur Sud</u> : le Lundi et le Vendredi à partir de 19 heures + Mercredi soir en juillet/août
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Porte à porte
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	<u>Secteur Nord</u> : le Mardi soir à partir de 19 heures <u>Secteur Sud</u> : le Mercredi soir à partir de 19 heures
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes en porte à porte
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	<u>Secteur nord</u> : Le Mercredi matin (en alternance avec le verre) <u>Secteur sud</u> : Le Jeudi matin (en alternance avec le verre)
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs bleus en porte à porte, 3 points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	<u>Secteur nord</u> : Le Mercredi matin (en alternance avec le verre) <u>Secteur sud</u> : Le Jeudi matin (en alternance avec le verre)
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Bacs verts en points de regroupements, 3 points d'apport volontaires
Encombrant 	Jours de collecte	Le Vendredi à partir de 4 heures après inscription obligatoire au 0.800.20.77.79
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV en porte à porte
Végétaux 	Jours de collecte	Le Mardi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Récipients quelconques (hormis sacs plastiques), fagots, bacs "spécial végétaux"

St PAUL

Arrêté municipal de réf. N° 0905-2

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Secteur Village</u> : Tous les jours de 20h00 à 22h00 <u>Secteur Grands axes</u> : Tous les jours sauf Mercredi et Samedi de 19h00 à 02h00 <u>Secteur Rues étroites</u> : Mardi, Vendredi et Dimanche de 19h00 à 02h00 <u>Restaurants</u> : Du Lundi au Samedi de 04h00 à 06h00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Points de regroupement pour le village, porte à porte pour le reste de la commune
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	<u>Village</u> : Le Mercredi soir de 20h00 à 22h00 <u>Ecart</u> : Le Mercredi soir de 19h00 à 02h00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes en porte à porte
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	6 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	7 Points d'apport volontaires
Encombrant 	Jours de collecte	Le Mardi à partir de 6 heures, une fois par mois après inscription obligatoire au 04.93.32.41.00
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV
Végétaux 	Jours de collecte	Le lundi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sac biodégradables ouverts, fagots

TOURRETTES sur LOUP

Arrêté municipal de réf. N°2005/137

Ordures ménagères 	Jours de collecte	Départementale 2210 et 6 : Du Lundi au Samedi sauf le mercredi à partir de 4 heures Autours du Village, Route Nationale et une partie du quartier du Pont du Loup ; Lundi, Jeudi et Samedi à partir de 4 heures
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Bacs individuels en porte à porte et 277 bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le mercredi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs jaunes et Bacs jaunes en porte à porte, 5 points d'apport volontaires
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	9 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	9 Points d'apport volontaires
Encombrant 	Jours de collecte	Le Vendredi sur R.D.V. obligatoire en Mairie au 04.93.59.30.11
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV, collecté au pied des points de regroupements utilisés pour la collecte des emballages ménagers
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

VALBONNE

Arrêté municipal de réf. N°A 830

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Ecarts</u> : Du Lundi au Samedi sauf Mardi à partir de 4h30 <u>Parc de Sophia Antipolis, Garbejaire, Haut-Sartoux, Rue étroites du Village et Quartiers Argeville et Pierrefeu</u> : Du Lundi au Samedi sauf Mardi de 5h30 à 11h30 <u>Grands axes, Village et gros points de regroupement de Sophia Antipolis</u> : 1 collecte le Dimanche
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	448 Bacs disposés en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le Mardi de 5h30 à 11h30
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	257 Bacs disposés en points de regroupement, 32 points d'apport volontaires
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	34 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	34 Points d'apport volontaires
Encombrant 	Jours de collecte	Le 3 ^{ème} Mardi du mois après inscription obligatoire au 04.93.12.35.90 (pour les personnes à mobilité réduite)
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

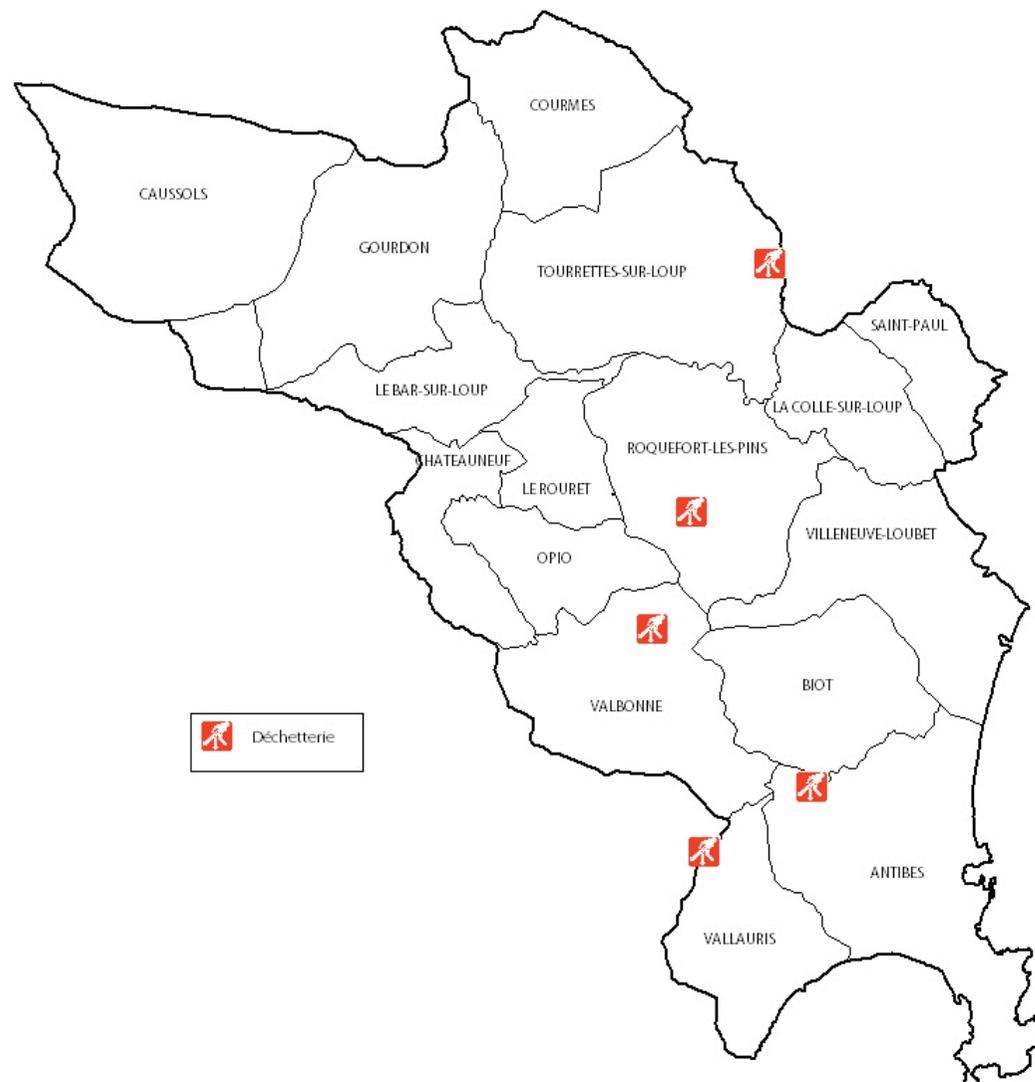
VALLAURIS / GOLFE-JUAN

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Vallauris Ouest</u> ; Du Lundi au Samedi sauf le Mercredi de 5h15 à 11h15 <u>Vallauris Est et Golfe-Juan</u> ; Du Lundi au Samedi sauf le mercredi de 5h15 à 11h15 <u>Voies étroites et centre ville de Vallauris et Golfe-Juan</u> ; Tous les jours de 5h15 à 11h15
	Collecte supplémentaires	<u>Déchets de marché forains et paysans</u> ; Du Mardi au Dimanche à partir du début d'après-midi <u>Déchets de restaurants</u> ; Le Dimanche à partir du début d'après-midi <u>Bord de mer, centre ville de Golfe-Juan et restaurants</u> ; De Juin à Septembre de 6h00 à 11h00
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	1262 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le Mercredi de 5h15 à 11h15
	Prestataires	REGIE
	Présentation autorisée	Sacs jaunes en porte à porte e 698 Bacs jaunes en points de regroupement, 4 points d'apport volontaires
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	44 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	48 Points d'apport volontaires
Encombrants 	Jours de collecte	Du Lundi au Samedi après inscription obligatoire au 04.92.19.75.00
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV en porte à porte
Végétaux 	Jours de collecte	Déchetterie
	Prestataires	
	Présentation autorisée	

VILLENEUVE LOUBET

Ordures ménagères 	Jours de collecte	<u>Village et Hauts de Vaugrenier</u> : Tous les jours sauf Samedi de 19h00 à 23h30 <u>Restaurants</u> : Tous les jours sauf samedi à partir de 7h30
	Prestataires	SITA SUD
	Présentation autorisée	Porte à porte
Emballages ménagers recyclables 	Jours de collecte	Le Mercredi soir de 19h30 à 23h30
	Prestataires	SITA SUD
	Présentation autorisée	Sacs jaune en porte à porte et bacs jaunes en points de regroupement
Journaux et magazines recyclables 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	26 Points d'apport volontaires
Verre 	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	28 Points d'apport volontaires
Encombrant 	Jours de collecte	Du Lundi au Vendredi sur R.D.V. obligatoire au 0.800.803.819
	Prestataires	SITA SUD
	Présentation autorisée	Limité à 2 m ² par RDV, collecté au pied des points de regroupements utilisés pour la collecte des emballages ménagers
Végétaux 	Jours de collecte	Le Lundi matin
	Prestataires	VEOLIA PROPRETE / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	Sacs biodégradables en papier

CARTOGRAPHIE DU RESEAU DE DECHETTERIE



CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE DECHETTERIES

	Antibes D1	Roquefort-les-Pins D2	Tourrettes-sur- Loup D3	Valbonne D4	Vallauris D5
Tonnage global entrant	22 259.15	597.22	2 583.6	7 013.28	10 121.77
Maîtrise d'ouvrage "Haut du quai"	CASA	CASA	CASA	CASA	CASA
Maîtrise d'ouvrage "Bas du quai"	SIDOM	SIDOM	SIDOM	SIDOM	SIDOM
Mode d'exploitation "Haut du quai"	REGIE CASA	REGIE CASA	REGIE CASA	REGIE CASA	REGIE CASA
Mode d'exploitation "Bas du quai"	REGIE SIDOM CONTRAT SIDOM	REGIE SIDOM CONTRAT SIDOM	REGIE SIDOM CONTRAT SIDOM	REGIE SIDOM CONTRAT SIDOM	REGIE SIDOM CONTRAT SIDOM
Jours d'ouverture	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi sauf le jeudi	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi sauf mercredi AM
Nombre d'heure d'ouverture / semaine	51	35	39	39	34h30
	Acceptés sauf les produits de	Acceptés sauf les produits de	Acceptés sauf les produits de	Acceptés sauf les produits de	Acceptés sauf les produits de

50

TONNAGES ET FILIERES DU RESEAU DE DECHETTERIE

Types de déchets acceptés	Filières	Tonnages	Ratios Kg/hab./an
Encombrants	CET II	5 401.05	33.04
Déchets Verts	Compostage	13 384.20	81.87
Bois	Valorisation Matière	3 840.68	23.49
Cartons	Valorisation Matière	79.9	0.49
Pneus	Valorisation Matière	33.65	0.21
Gravats	CET III	17 098.33	104.59
Ferrailles	Valorisation Matière	2 352.84	14.39
DDM	Centre de traitement spécialisée	104.29	0.64
Huiles	Centre de traitement spécialisée	107.59	0.66
Piles	Valorisation Matière	3.79	0.02
Batteries	Valorisation Matière	46.42	0.28
DEEE	Valorisation Matière	122.28	0.75
Total		42 575.02	260.44

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES

Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
OMR	PAP ou PR	94 041.29	94 041.29	575.27	598.70
EMR	PAP	2 713.76	3 095.66	18.94	16.26
	PAV	381.90			
JMR	PAP	1 482.61	4 074.84	24.93	22.50
	PAV	2 592.23			
Verre	PAP	643.77	4 442.51	27.18	25.71
	PAV	3 798.74			
Encombrants	PAP	9 020.16	9 020.16	55.18	55.85
Végétaux	PAP	2 458.65	2 458.65	15.04	11.82
Total			117 133.11	716.53	730.83

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – ANTIBES

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Antibes Juan-Les-Pins	OMR	PAP ou PR	48 959.55	48 959.55	676.12	693.78
	EMR	PAP	1 287.60	1 423.72	19.66	17.03
		PAV	136.12			
	JMR	PAP	1 079.15	1 803.00	24.90	23.57
		PAV	723.85			
	Verre	PAP	Sans objet	1 735.10	23.96	22.38
		PAV	1 735.10			
	Encombrants	PAP	3 386.50	3 386.50	46.77	34.93

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – LE BAR SUR LOUP

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Le Bar-sur-Loup	OMR	PAP ou PR	1 264.21	1 264.21	497.13	489.38
	EMR	PAP	29.33	35.06	13.79	12.78
		PAV	5.73			
	JMR	PAP	Sans objet	46.89	18.44	15.73
		PAV	46.89			
	Verre	PAP	Sans objet	75.84	29.82	28.93
		PAV	75.84			
	Encombrants	PAP	177.95	177.95	69.98	65.71
	Végétaux	PAP	3.50	3.50	1.38	1.18
	Total				1 603.45	630.53

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – BIOT

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006	
Biot	OMR	PAP ou PR	4 281.34	4 281.34	578.95	619.61	
	EMR	PAP	254.18	254.18	34.37	25.19	
		PAV	Sans objet				
	JMR	PAP	Sans objet	318.03	43.01	38.89	
		PAV	318.03				
	Verre	PAP	Sans objet	201.92	27.30	26.55	
		PAV	201.92				
	Encombrants	PAP	4.05	4.05	0.55	0.00	
	Total				5 059.52	684.18	710.24⁵⁵

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – CHATEAUNEUF

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Châteauneuf	OMR	PAP ou PR	1 448.15	1 448.15	487.92	526.35
	EMR	PAP	34.61	34.61	11.66	12.92
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	Sans objet	60.55	20.40	17.88
		PAV	60.55			
	Verre	PAP	Sans objet	95.52	32.18	28.99
		PAV	95.52			
	Encombrants	PAP	99.75	99.75	33.61	25.57
	Végétaux	PAP	7.10	7.10	2.39	2.24
	Total				1 745.68	588.17

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES COURMES / GOURDON / CAUSSOLS

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006	
Courmes Gourdon Caussols	OMR	PAP ou PR	548.57	548.57	873.52	809.32	
	EMR	PAP	Sans objet	8.05	12.82	7.36	
		PAV	8.05				
	JMR	PAP	Sans objet	11.64	18.54	15.46	
		PAV	11.64				
	Verre	PAP	Sans objet	29.65	47.21	38.92	
		PAV	29.65				
	Encombrants	PAP	139.35	139.35	221.89	211.54	
	Total				737.26	1 173.98	1 082.60 ⁵⁷

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – LA COLLE SUR LOUP

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
La Colle-sur-Loup	OMR	PAP ou PR	3 366.05	3 366.05	502.62	502.17
	EMR	PAP	130.64	130.64	19.51	18.19
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	174.85	174.85	26.11	24.68
		PAV	Sans objet			
	Verre	PAP	272.25	272.25	40.65	39.61
		PAV	Sans objet			
	Encombrants	PAP	238.85	238.85	35.67	27.81
	Végétaux	PAP	247.40	247.40	36.94	36.38
	Total			4 230.04	4 230.04	661.50

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES - OPIO

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Opio	OMR	PR ou PAP	878.87	878.87	457.27	451.27
	EMR	PAP	58.63	58.63	30.50	25.62
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	57.21	57.21	29.77	29.08
		PAV	Sans objet			
	Verre	PAP	110.26	110.26	57.37	56.74
		PAV	Sans objet			
	Encombrants	PAP	36.45	36.45	18.96	20.61
	Végétaux	PAP	18.20	18.20	9.47	9.24
	Total				1 159.62	603.34

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – ROQUEFORT LES PINS

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Roquefort-les-Pins	OMR	PAP ou PR	1 618.50	1 618.50	308.93	313.81
	EMR	PAP	181.39	181.39	34.62	32.42
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	171.40	200.98	38.36	36.33
		PAV	29.58			
	Verre	PAP	261.26	295.45	56.39	57.32
		PAV	34.19			
	Encombrants	PAP	120.15	120.15	22.93	24.17
	Végétaux	PAP	858.05	858.05	163.78	111.05
	Total				3 274.52	625.03

60

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – LE ROURET

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Le Rouret	OMR	PAP ou PR	1 126.25	1 126.25	328.54	327.10
	EMR	PAP	97.72	97.72	28.51	21.92
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	Sans objet	91.19	26.60	25.84
		PAV	91.19			
	Verre	PAP	Sans objet	123.40	36.00	35.34
		PAV	123.40			
	Encombrants	PAP	178.55	178.55	52.09	60.94
	Végétaux	PAP	208.95	208.95	60.95	37.76
	Total			1826.06	532.69	508.90

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – SAINT PAUL

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Saint-Paul	OMR	PAP ou PR	1 841.25	1 841.25	646.73	632.74
	EMR	PAP	84.89	84.89	29.82	25.06
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	Sans objet	66.33	23.30	21.97
		PAV	66.33			
	Verre	PAP	Sans objet	144.59	50.79	47.44
		PAV	144.59			
	Encombrants	PAP	70.65	70.65	24.82	20.92
	Végétaux	PAP	217.95	217.95	76.55	13.73
	Total				2 425.66	852.01

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – TOURRETTES / LOUP

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Tourrettes-sur-Loup	OMR	PAP ou PR	1 627.35	1 627.35	420.50	436.72
	EMR	PAP	44.74	63.71	16.46	12.81
		PAV	18.97			
	JMR	PAP	Sans objet	73.62	19.02	17.73
		PAV	73.62			
	Verre	PAP	Sans objet	148.13	38.28	34.04
		PAV	148.13			
	Total				1 912.81	494.27

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – VALBONNE

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006
Valbonne	OMR	PR ou PAP	4 008.39	4 008.39	373.01	463.05
	EMR	PAP	Sans objet	213.03	19.82	17.42
		PAV	213.03			
	JMR	PAP	Sans objet	422.83	39.35	27.35
		PAV	422.83			
	Verre	PAP	Sans objet	395.13	36.77	35.14
		PAV	395.13			
	Total				5 039.38	468.95

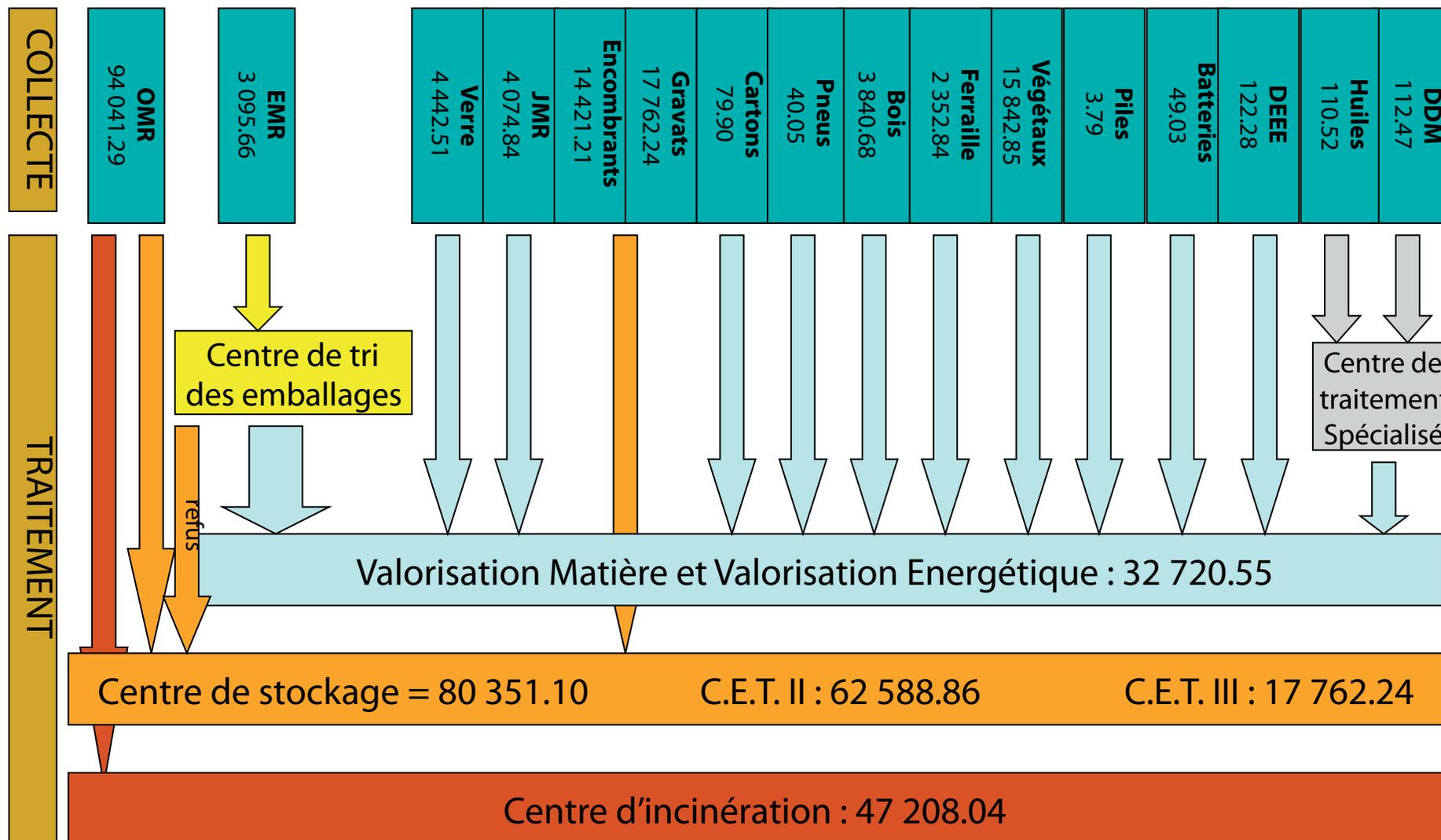
TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES - VALLAURIS

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006	
Vallauris Golfe-Juan	OMR	PAP ou PR	15 635.56	15 635.56	606.66	654.27	
	EMR	PAP	280.46	280.46	10.88	9.63	
		PAV	Sans objet				
	JMR	PAP	Sans objet	371.96	14.43	13.18	
		PAV	371.96				
	Verre	PAP	Sans objet	444.60	17.25	15.67	
		PAV	444.60				
	Encombrants	PAP	3 628.01	3 628.01	140.77	186.89	
	Total				20 360.59	790.00	879.64

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX COLLECTES – VILLENEUVE LOUBET

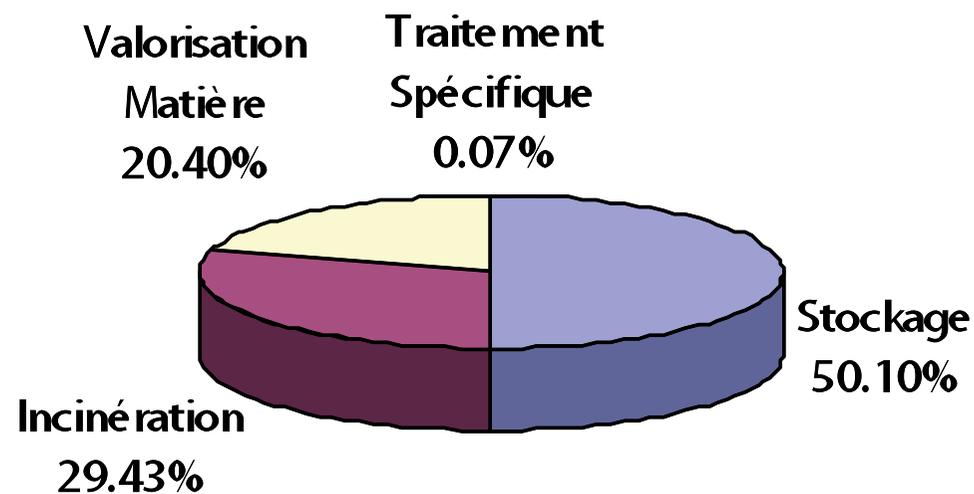
Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab/an 2007	Kg/hab/an 2006
Villeneuve-Loubet	OMR	PR ou PAP	7 437.25	7 437.25	574.97	572.92
	EMR	PAP	229.57	229.57	17.75	14.71
		PAV	Sans objet			
	JMR	PAP	Sans objet	375.76	29.05	24.43
		PAV	375.76			
	Verre	PAP	Sans objet	370.67	28.66	27.63
		PAV	370.67			
	Encombrants	PAP	939.90	939.90	72.66	60.80
	Végétaux	PAP	897.50	897.50	69.39	70.40
	Total			10 250.65	792.47	770.88

SYNOPTIQUE DES FLUX DE DECHETS COLLECTES



MODES DE VALORISATION ET D'ÉLIMINATION DE L'ENSEMBLE DES DECHETS COLLECTES

Répartition des quantités collectées par destination



REPRENEURS MATERIAUX

Matériaux	Repreneurs	Tonnages livrés
Acier	ArcelorMittal Packaging LA PLAINE SAINT DENIS (93)	154.947
Aluminium	Recovco - Affimet COMPIEGNE (60)	16.640
EMR	Papeterie Etienne ARLES (13)	553.113
Briques	Revipac PARIS (75)	47.827
PET colore	Valorplast PUTEAUX (92)	298.405
PET clair		69.606
PEHD		166.649
Verre	OI Manufacturing France VILLEURBANNE (69)	4 492.340
Total		1 307.187

TAUX MOYEN DE REFUS (ECHANTILLONAGE)

Antibes Juan-les-Pins	12.12 %
Le Bar-sur-Loup / Châteauneuf / Tourrettes-sur-Loup	18.17 %
Courmes / Gourdon / Caussols	14.51 %
Biot	12.66 %
La Colle-sur-Loup	18.31 %
Le Rouret	15.00 %

Opio	15.70 %
Roquefort-les-Pins	14.60 %
Saint-Paul	16.59 %
Valbonne	12.60 %
Vallauris Golfe-Juan	17.20 %
Villeneuve-Loubet	19.74 %

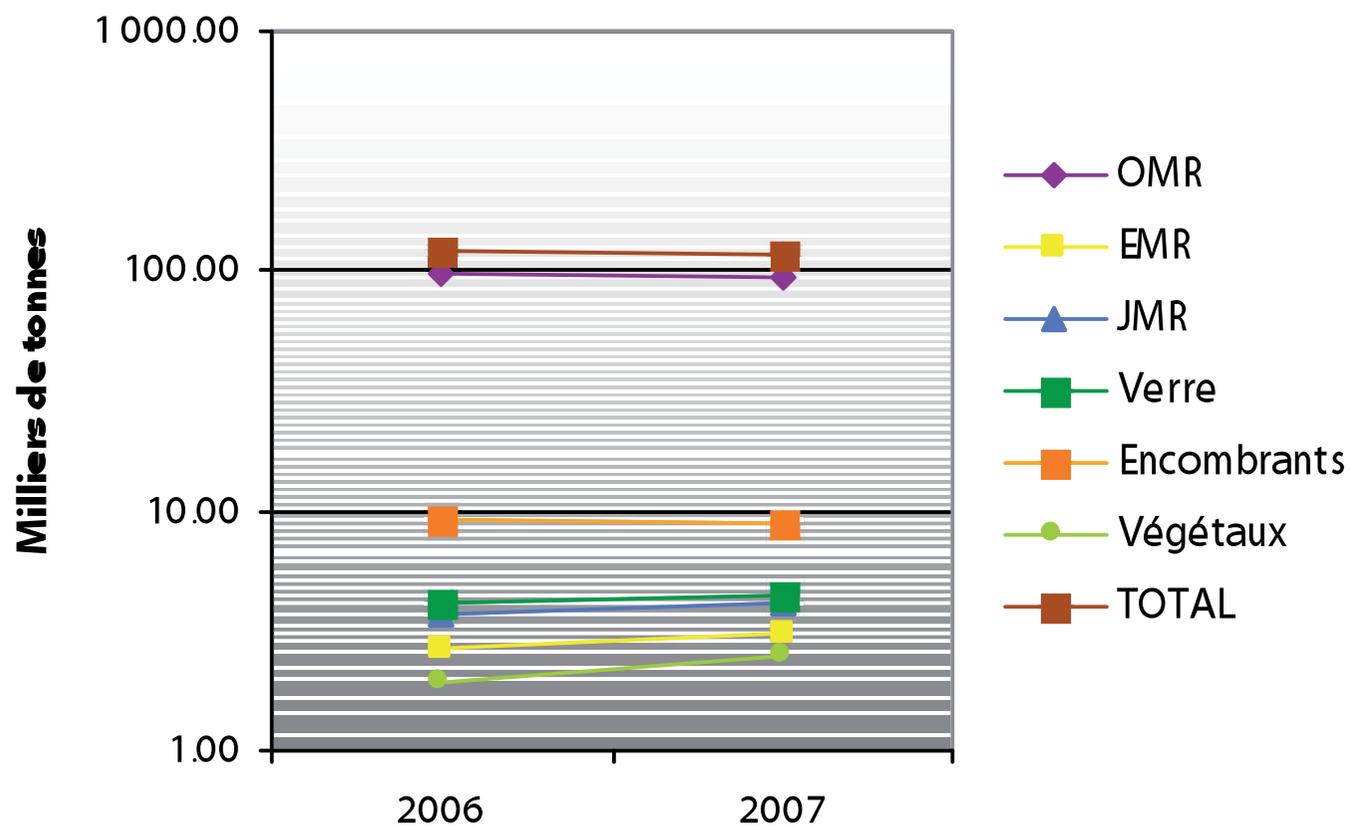
Taux de refus moyen en centre de tri

✓ 15.60 %

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT ET LOCALISATION



EVOLUTION DES TONNAGES DE DECHETS COLLECTES



LES MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS : LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagère est effectuée pour 74% de la population de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en régie directe avec les agents et les moyens de la CASA, et pour le reste, par des entreprises dans le cadre de marchés publics de prestation de services.

72% des tonnages sont collectés par la Régie

Collecte en régie

Le service en régie concerne la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers, sur les communes d'Antibes-Juan-Les-pins, de Vallauris-Golfe-Juan, Biot et Valbonne.

La régie communautaire assure également la collecte des déchets encombrants sur les communes d'Antibes-Juan-Les-pins, Vallauris-Golfe-Juan, Biot, Valbonne, Saint-Paul, Tourrettes-sur-Loup et Courmes Gourdon Caussols.

Sur les autres communes, les objets encombrants sont enlevés en porte à porte par des prestataires privés.

Sur la commune d'Antibes, la collecte des journaux-magazines est également effectuée en régie.

La mise à disposition et l'enlèvement des bennes dans les déchetteries sont assurés par les prestataires et la régie SIDOM, tandis que l'accueil et le gardiennage sont effectués par le personnel communautaire.

28% des tonnages sont collectés par des prestataires

Les prestataires privés en charge de la collecte

En 2007, la collecte des déchets ménagers et assimilés et l'évacuation des caissons vers les filières de traitement sont effectués pour 28% des tonnages par des prestataires privés. Pour la réalisation de la collecte, la Direction Environnement-Déchets dispose de 34 marchés publics fin 2007.

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRES
Collecte des ordures ménagères et des emballages en porte à porte	VEOLIA PROPRETE SITA-SUD
Collecte sélective en PAV (emballages, verre, papier)	VEOLIA PROPRETE
Collecte du verre et du papier en porte à porte	VEOLIA PROPRETE
Collecte des encombrants	VEOLIA PROPRETE SITA-SUD
Collecte des végétaux	VEOLIA PROPRETE SITA-SUD
Collecte complémentaires	VEOLIA PROPRETE
Réception du verre	VEOLIA PROPRETE

LE COUT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

Type de collecte	Coûts moyens à la tonne €HT (marchés forfaitaire rapportés à la tonne)
Ordures ménagères résiduelles	De 87 € à 161 €
Emballages ménagers recyclables	De 349 € à 1111 €
Emballages ménagers recyclables , Verre et Journaux magazines en PAV	57 €

Zoom sur les coûts de collecte

Les coûts de la collecte par des prestataires privés peuvent varier de manière relativement importante selon les zones et la typologie de l'habitat, la nature des déchets collectés.

← Collecte (à titre d'exemple)

Zoom sur les coûts de traitement

La Communauté d'Agglomération a délégué la gestion de la compétence traitement au SIDOM. Pour réaliser les prestations de traitement, le syndicat dispose de marchés publics. Les coûts d'élimination des déchets diffèrent selon leur nature et le mode de valorisation employé.

← Traitement (à titre indicatif)

Type de traitement	Prix à la tonne en € HT
 Incinération OM	45.00
Traitement OM CET	90.28
Traitement OM CET 2 détournées	82.07
 Tri JMR	33.28
 Traitement déchets végétaux	86.72
 Traitement Bois	70.00
 Déchets industriels banals	83.24
 Tri sélectif CASA	283.25

Après tri et conditionnement, les déchets issus de la collecte des emballages et du verre sont repris pour recyclage par des filières agréées par Eco-Emballages. Le rachat de ces matériaux par les organismes génère des recettes de fonctionnement pour la C.A.S.A.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant annuel des dépenses d'élimination des déchets (collecte + traitement) comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement (réparations de véhicules et carburant, location, fournitures diverses et études), les dépenses de personnel communautaire directement affectés à la collecte ainsi qu'une partie des frais de structures (frais d'administration, amortissement, entretien bâtiments).

En 2007, le montant total des dépenses d'élimination des déchets communautaires s'est élevé à : **29 338 442 euros brut soit en net 27 652 000 € (déduction faite des recettes liées au recyclage et aux aides et subventions).**

Charges techniques

<i>Contrat de prestations de service (inclut la collecte)</i>	5 353 073.66
<i>Entretien / Réparation et fourniture de matériels roulants</i>	375 836.02
<i>Dépenses frais d'autouroute, carburants, taxes</i>	532 516.16
<i>Traitement des déchets</i>	12 827 587.23
<i>Location bennes, bennes, tracto-pelle, structures modulaires</i>	88 900.65
<i>Fourniture de sacs collecte sélective, végétaux, pre-collecte ...</i>	156 149.44
<i>Fourniture de vêtements de travail</i>	102 382.86
<i>Dotations aux amortissement</i>	1 196 381.96
<i>Masse salariale</i>	7 398 000.00

Charges fonctionnelles

<i>Frais généraux de structures (charges locatives, eau, électricité, télécommunication, mise à disposition aire de lavage...)</i>	439 500.06
<i>Frais de communication</i>	22 429.12
<i>Entretien bâtiments / Mobiliers</i>	32 441.68
<i>Autres fournitures diverses</i>	10 987.00
<i>Frais d'annonces et insertion, Frais d'études</i>	55 889.81
<i>Interêts d'emprunts</i>	148 169.53
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	598 197.54

TOTAL DES CHARGES 29 338 442.72

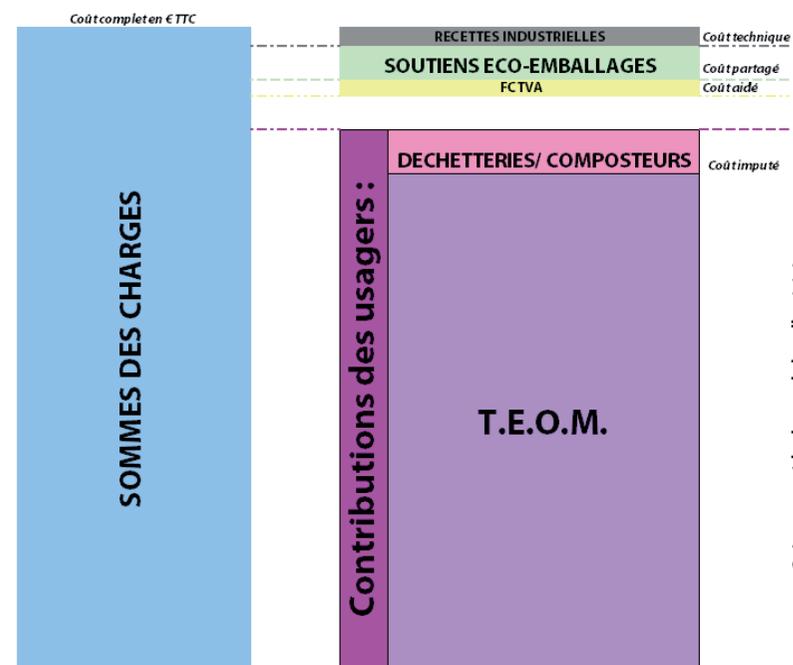
LE FINANCEMENT DU SERVICE

Le service d'élimination des déchets (collecte + traitement) est financé par :

- Le budget général qui est abondé plus spécifiquement par la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- Les recettes directes liées à l'exercice de la compétence de la gestion des déchets.

Le taux de TEOM fixé pour l'année 2007 est de 8.60 % de l'assiette de la taxe foncière sur la propriété bâtie.

Produits de fonctionnement	
Contributions des usagers : TEOM	25 167 175.00
Contributions des usagers : tarification déchetteries	1 268 873.02
Contributions des usagers : mise à disposition des composteurs	110 221.00
Recettes industrielles : vente de matériaux recyclables	271 723.00
Soutiens financiers Eco-Emballages estimés	1 019 800.00
Produits d'investissement	
Reprise d'investissement : FCTVA	396 078.00
TOTAL DES PRODUITS	28 233 870.02



MATRICE DES COUTS

<u>INDICATEURS ECONOMIQUES 2007</u>	OMR		EMR		JMR		VERRE		Autres déchets (encombrants, végétaux, DIB...)		TOTAL Déchets	
	en K€	en €/Hab.	en K€	en €/Hab.	en K€	en €/Hab.	en K€	en €/Hab.	en K€	en €/Hab.	en K€	en €/Hab.
Charges liées à la collecte et au traitement (coût complet TTC)	20 028	123 €	1 881	11.50 €	513	3.00 €	334	3.00 €	6 580	40.00 €	29 338	180.50 €
Recettes industrielles: vente de matériaux recyclables	0	0 €	185	1.00 €	0	0.00 €	86	1.00 €	0	0.00 €	271	2.00 €
Soutiens des sociétés agréées: Eco-Emballages	0	0 €	1 019	6.50 €	0	0.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	1 019	6.50 €
Subventions liées aux investissements: FCTVA	396	3 €	0	0.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	396	3.00 €
Coût du service restant à la charge de la collectivité (coût aidé TTC)	19 632	120 €	677	4.00 €	513	3.00 €	248	2.00 €	6 580	40.00 €	27 652	169.00 €
<u>MODE DE FINANCEMENT 2007</u>												
Contributions des usagers: TEOM, tarification déchetteries...	19 632	120 €	677	4.00 €	513	3.00 €	248	2.00 €	5 476	33.00 €	26 546	162.00 €
Autres financements: budget général (solde)	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	1 106	7 €	1 106	7.00 €

Nombre d'habitants desservis = 163 473

**Coût total du service :
169 € net/Hab.**

LISTE DES MARCHES DE COLLECTE – PRESTATAIRES PRIVES

N° marché	Prestataire	Objet du marché	Date maximale échéance marché	Type de marché	Coût Annuel 2007 TTC
05/140	VEOLIA	Collecte des OM - La Colle sur Loup	31/12/09	marché public 4 ans	426 343.38
05/141	VEOLIA	Collecte des EMR -La Colle sur Loup	31/12/09	marché public 4 ans	86 300.31
05/142	VEOLIA	Collecte des Journaux mag- La Colle	31/12/09	marché public 4 ans	31 436.17
05/143	VEOLIA	Collecte du verre -La Colle sur Loup	31/12/09	marché public 4 ans	42 099.31
07/043	VEOLIA	Collecte des déchets verts La Colle	31/12/10	marché public 4 ans	35 841.09
05/144	VEOLIA	Collecte des encombrants La Colle	31/12/09	marché public 4 ans	243 313.58
ss total La Colle					865 333.85
05/146	VEOLIA	Collecte des OM Opio	31/12/09	marché public 4 ans	149 243.04
05/147	VEOLIA	Collecte des EMR Opio	31/12/09	marché public 4 ans	65 634.38
05/148	VEOLIA	Collecte des journaux-mag Opio	31/12/09	marché public 4 ans	23 925.37
05/149	VEOLIA	Collecte du verre d'origine ménagère - Opio	31/12/09	marché public 4 ans	36 504.98
05/150	VEOLIA	Collecte des déchets verts OPIO	31/12/09	marché public 4 ans	13 618.36
05/151	VEOLIA	Collecte des encombrants Opio	31/12/09	marché public 4 ans	38 261.35
ss total Opio					327 187.49
06/040	VEOLIA	Collecte des OM -Le Rouret	31/12/09	marché public 4 ans	142 575.53
06/041	VEOLIA	Collecte des EMR -Le Rouret	31/12/09	marché public 4 ans	52 064.76
06/042	VEOLIA	Collecte des déchets verts -Le Rouret	31/12/09	marché public 4 ans	39 984.71
06/122	VEOLIA	Collecte des encombrants Le Rouret	31/12/10	marché public 4 ans	47 298.04
ss total Le Rouret					281 923.04
06/139	SITA SUD	Collecte des déchets Villeneuve	31/12/10	marché public 4 ans	1 034 220.72
ss total Villeneuve					1 034 220.72
06/131	VEOLIA	Collecte des EMR Bar/Loup Tourrettes et Chateauneuf	31/12/10	marché public 4 ans	127 390.54
06/140	VEOLIA	Collecte des OM - Bar-sur Loup	31/12/10	marché public 4 ans	196 893.72
06/132	VEOLIA	Collecte des déchets verts - Bar-sur-Loup	31/12/10	marché public 4 ans	10 761.05
06/133	VEOLIA	Collecte encombrants Bar-sur-Loup	31/12/10	marché public 4 ans	0.00
ss total Bar-sur-Loup					335 045.32
04/071	VEOLIA	Collecte des OM Roquefort-les-pins	31/12/07	marché public 3 ans	221 893.60
04/072	VEOLIA	Collecte des encombrants Roquefort	31/12/07	marché public 3 ans	28 915.84
04/073	VEOLIA	Collecte des végétaux Roquefort	31/12/07	marché public 3 ans	112 757.04
04/074	VEOLIA	Collecte des EMR Roquefort	31/12/07	marché public 3 ans	87 049.81
04/075	VEOLIA	Collecte du Verre Roquefort	31/12/07	marché public 3 ans	54 235.59
04/076	VEOLIA	Collecte des Journaux mag Roquefort	31/12/07	marché public 3 ans	57 103.36
ss total Roquefort-les-pins					561 955.25
03/060	VEOLIA	Collecte des déchets sur ST Paul	29/04/07	marché public 5 ans	186 530.31
SS total ST PAUL					186 530.31
04/092	VEOLIA	Collecte des OM Tourrettes	31/12/08	marché public 4 ans	234 851.52
ss total Tourrettes-sur-Loup					234 851.52
05/057	VEOLIA	Collecte des OM CHATEAUNEUF	31/12/08	marché public 4 ans	210 425.06
05/058	VEOLIA	Collecte Encombrants CHATEAUNEUF	31/12/08	marché public 4 ans	19 603.90
05/059	VEOLIA	Collecte VEGETAUX CHATEAUNEUF	31/12/08	marché public 4 ans	1 471.05
ss total Chateauneuf					231 500.01
07/041	VEOLIA	Collectes complémentaires	31/12/09	marché public 4 ans	812 407.91
05/134	VEOLIA	Collecte des PAV	31/12/12	marché public 7 ans	372 944.95
05/133	VEOLIA	reception et transfert du verre	31/12/07	marché public 4 ans	41 189.07
ss total CASA					1 226 541.92

EFFECTIFS CUMULES DE LA DIRECTION ENVIRONNEMENT - DECHETS

	2007	2006
Direction et Administratif	12	12
Encombrants Antibes	14	14
Unité Antibes	60	55
Encombrants Vallauris	8	6
Unité Vallauris	28	21
Unité Antibes Nuit	26	28
Unité Biot	15	15
Ambassadeurs du tri	17	17
Contrôle des Prestataires	3	2
Unité déchetteries	20	21
Unité Haut Pays	7	8

Effectif total
 ✓ **2007 : 224**
 ✓ **2006 : 215**

Part des emplois aidés
 ✓ **2007 : 0.44 %**
 ✓ **2006 : 1.39 %**

Part des non actifs
 ✓ **2007 : 8.48 %**
 ✓ **2006 : 5.58 %**

Unité Valbonne	11	13
----------------	----	----

ABSENTEISME ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Absentéisme (jours)	2007	2006
Arrêt Maladie		
Maladie ordinaire	3 497	2 576.5
Maladie des CDD	356.5	80.5
Longue maladie + longue durée	2 545	3 451.5
Congés maternité, paternité et pathologique	371.5	249

Taux d'absentéisme
 ✓ 2007 : 6 %
 ✓ 2006 : 12.07 %

Accident du travail (jours)	2007	2006
Total	1333.5	1703.5
Taux annuel de fréquence AT		
✓ 2007 : 1.79 %		
✓ 2006 : 2.43 %		

80

OBJECTIFS DE PERFORMANCE

	Objectif 2007	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif 2020	Performances CASA année 2007
Verre	27,7 kg/hab./an	32 kg/hab./an	38 kg/hab./an	43 kg/hab./an	27.18 kg/hab./an
Emballages (ERM)	13 kg/hab./an	16kg/hab./an	20 kg/hab./an	23kg/hab./an	18.94 kg/hab./an
Journaux (JRM)	16 kg/hab./an	19 kg/hab./an	23 kg/hab./an	30 kg/hab./an	24.93 kg/hab./an

Objectifs moyens de performances – Tout type d'h
Source : Plan départemental d'élimination des déchets

PERSPECTIVE 2008

- ✓ Mise en place d'une collecte spéciale pour le carton sur la technopole de Sophia Antipolis
- ✓ Mise en place d'une collecte des DASRI sur l'ensemble de la CASA
- ✓ Mise en place d'une collecte pour les huiles de friture chez les restaurateurs de la CASA
- ✓ Création de nouvelles déchetteries (pas de délais fixés)
- ✓ Modernisation de l'usine d'incinération des ordures ménagères
- ✓ Etude d'optimisation de la collecte des déchets

LEXIQUE

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

JMR : Journaux, Magazines et Revues

Végétaux : déchets Verts

Encombrants : déchets encombrants des ménages

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electronique

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

CET : Centre d'enfouissement Technique (= ISDND)

UIOM : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

PAP : collecte en Porte à Porte

PAV : collecte en Point d'Apport Volontaire (colonnes)

PR : point de regroupement

C1, C2,... : nombre de collecte par semaine

C1/2 : une collecte par quinzaine

T.E.O.M. : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Taux de valorisation : en % tonnage valorisé / tonnage collecté

Valorisation matière : recyclage

Valorisation énergétique : récupération de la chaleur

Valorisation organique : transformation des déchets végétaux en compost

Taux de refus en centre de tri : en % indésirables écartés lors du tri des recyclables

Ratio Kg/hab./an : rapport de performance

Coût complet : somme des charges TTC

Coût technique : coût complet - recettes industrielles

Coût partagé : coût technique - soutien des sociétés agréées

Coût aidé : coût partagé - subventions investissements

Coût imputé : ensemble des contributions perçues pour financer le service

Recettes industrielles : vente de matériaux issus d'opérations de tri d'emballages, vente de vapeur et d'électricité, la prestation à des tiers

F.C.T.V.A. : Fond de Compensation de la T.V.A.

Population : les seuls chiffres officiels sont ceux du recensement 1999

% d'habitat vertical : immeuble supérieur à 9 logements sur le nombre total de logements du territoire

A close-up photograph of a person's hands cupped together, holding a mound of dark, rich soil. A white paper flower with a green center is stuck into the soil. The background is a soft-focus green field.

Merci de votre attention